RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.C.T.I.L.
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : Zone Industrielle du Barderff - 56500 MOREAC
434 101 564 RCS LORIENT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2025

EXTRAIT

L'an Deux Mille Vingt-Cinq,
Le trente avril,
.../...

La société JBY INDUSTRIES, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, ayant son siège social ZI du Barderff - 56500 MOREAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 838 725 422, représentée par ses cogérants, Monsieur Jean-Bernard RIEUTORD et Monsieur Yann DE LARMINAT,

Associée unique de la société A.C.T.I.L., précitée (ci-après la « **Société** »),

.../...

II - A pris les décisions suivantes :

- .../...
- Expiration du mandat des Commissaires aux Comptes et décisions à prendre à cet égard ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

QUATRIEME DÉCISION
Expiration du mandat des Commissaires aux Comptes et décisions à prendre à cet égard

L'associée unique, après avoir constaté que (i) les mandats de la société AUDILOR, devenue COLLET ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Antoine CARRE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et (ii) la Société n'a pas dépassé à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 les seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, décide de ne pas procéder à la désignation d'un nouveau Commissaires aux Comptes.

JBR

CINQUIEME DÉCISION
Pouvoirs pour les formalités

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, et notamment à l'AARPI HOALEN AVOCATS, dont le siège social est situé 24, rue Raoul Dautry - 35000 RENNES, représentée par Maître Hélène MAGINEAU et/ou Maître Mickaël GOUPIL, avocats au Barreau de RENNES, pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

.../...

Pour extrait certifié conforme

JBY INDUSTRIES, Président
Représentée par ses cogérants,
MM. Jean-Bernard RIEUTORD et
Yann DE LARMINAT

